

LE VICOMTE.

Nullement et je regrette, Madame, de n'avoir pas exposé pour vous la somme entière de mes jours ; j'ai entendu d'abord un grand tumulte au dehors, et j'accourais vers le seuil, lorsque vous m'êtes apparue en proie à une vive alarme, encore inexplicquée pour moi.

MADAME DE FRESNE.

Ayant dû quitter une réunion à laquelle j'étais conviée, bien avant l'heure indiquée à mon cocher pour venir m'attendre, j'envoyai chercher un coupé de remise et partis inopinément. A la hauteur de mon domicile, il me fut impossible d'obtenir du conducteur qu'il s'arrêtât. Il était surexcité au dernier degré par un accès de folie ou par l'ivresse, et poursuivait depuis un quart d'heure, malgré mes cris, sa course désordonnée loin de chez moi, lorsqu'un passant a saisi ses chevaux à la bride ; je me suis élancée en jetant ma bourse pour payer le cocher et depuis je n'ai plus eu la conscience de mes actes, mais je m'aperçois maintenant que je suis ici sous la protection de la milice parisienne.

LE VICOMTE.

Dans un poste sur lequel on aura dirigé vos pas, Madame, mais dans un poste abandonné, et réduit pour tout effectif, au caporal que vous voyez.

MADAME DE FRESNE.

En sorte qu'il n'y a que vous ici, Monsieur le caporal ?

LE VICOMTE.

Veillez, Madame, ne pas vous donner le souci dans l'interlocution, de rappeler mon grade ; il est peu important et d'ailleurs ce nom de caporal paraît peu familier à vos lèvres.

MADAME DE FRESNE.

En effet....

LE VICOMTE.

Si vous préférez, Madame, la qualité de vicomte, vous pourriez faire votre choix entre l'appellation que je tiens de la naissance, et celle (*avec une affectation plaisante*) que je tiens du libre suffrage de mes concitoyens.

MADAME DE FRESNE.

Je préfère incontestablement le titre de vicomte, mais avec ce titre que faites-vous, Monsieur, ici, je dirai presque en pareil lieu.